

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL

DU 19 NOVEMBRE 2014

PREFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL du 19 novembre 2014

SOMMAIRE

SERVICES DE LA PREFECTURE

**SERVICE DE LA COORDINATION
INTERMINISTERIELLE ET DE L'ACTION
DEPARTEMENTALE**

Arrêté	Date	<u>INTITULÉ</u>	Page
2014/7435	19/11/2014	Complétant l'arrêté préfectoral N°2014/6634 du 28 août 2014 portant délégation de signature à Monsieur Denis DECLERCK, Sous Préfet chargé de mission, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Val de Marne.	2

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DU PILOTAGE INTERMINISTRIEL
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
MISSION COORDINATION INTERMINISTRIELLE

ARRETE N° 2014/7435
Complétant l'arrêté préfectoral N°2014/6634 du 28 août 2014
portant délégation de signature à Monsieur Denis DECLERCK
Sous-Préfet chargé de mission, Secrétaire Général Adjoint
de la préfecture du Val-de-Marne

Le Préfet du Val-de-Marne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'ordre national du mérite

- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU** le décret n° 2004- 374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans les départements et la région Ile-de-France ;
- VU** le décret du 17 janvier 2013 nommant M. Thierry LELEU, Préfet du Val-de-Marne ;
- VU** le décret du 26 juillet 2014 nommant Monsieur Denis DECLERCK, Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet du Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2010/5583 bis du 22 juin 2010 portant organisation de la préfecture du Val-de-Marne modifié par l'arrêté préfectoral n° 2013/3678 du 17 décembre 2013 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2014/664 du 28 août 2014 portant délégation de signature à Monsieur Denis DECLERCK, Sous-Préfet chargé de mission ;
- SUR** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

A R R E T E

.../...

ARTICLE 1^{er} :L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n° 2014/664 du 28 août 2014 portant délégation de signature à Monsieur Denis DECLERCK, Sous-Préfet chargé de mission, est complété comme suit :

.....

Délégation est également donnée à Monsieur Denis DECLERCK, Sous-Préfet chargé de mission, en qualité de Secrétaire Général Adjoint de la préfecture du Val-de-Marne, à l'effet de signer tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant du service suivant :

- Direction des Affaires Générales et de l'Environnement (DAGE) : l'ensemble des attributions relevant du bureau des installations classées et de la protection de l'environnement,

ARTICLE 2 : les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2014/664 du 28 août 2014 demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général et le Sous-Préfet chargé de mission, Secrétaire Général Adjoint, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Créteil, le 19 novembre 2014

Thierry LELEU

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA
PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

★★★★★★

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières
5ème Bureau
21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

**Monsieur Christian ROCK
Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne**

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD